



Déclaration du SNUipp-FSU au CDEN du 23 avril 2014

Le Premier ministre a annoncé un assouplissement du cadre réglementaire de la réforme des rythmes. Que recouvre concrètement cette annonce ? Plusieurs questions se posent.

Il y a urgence à lever les ambiguïtés et à traiter ce dossier avec sérieux. Une fois de plus parents, enseignant-es et élu-es se retrouvent dans le flou et la cacophonie. Le SNUipp-FSU vient de s'adresser au nouveau ministre de l'Éducation nationale pour connaître rapidement ses propositions, la méthode de concertation et le calendrier.

Le SNUipp-FSU maintiendra le cap qu'il s'est fixé depuis le début. Il s'est toujours prononcé pour une réforme des rythmes scolaires en rupture avec la « semaine Darcos », pour une réforme qui concilie réussite des élèves et amélioration des conditions d'exercice du métier. Cela signifie que la priorité doit être donnée au temps scolaire et aux conditions d'enseignement des élèves et de travail des enseignants.

Depuis la mise en place chaotique de cette réforme, le SNUipp-FSU s'est fait le relais des nombreuses difficultés sur le terrain, liées à l'impréparation, à la précipitation d'une organisation effectuée trop souvent sans, voire contre l'avis des enseignants. Nous demandons la suspension de sa mise en œuvre quand il y a désaccord avec la proposition de la mairie, la réécriture du décret et la pérennisation du financement des NAP par l'État. Des réponses à nos exigences doivent être apportées tant pour améliorer la réussite des élèves que pour améliorer les conditions de travail des enseignant-es

Pour le SNUipp-FSU, la nomination de Benoît Hamon devrait être synonyme d'améliorations concrètes pour l'École et les enseignant-es. La priorité au primaire, tout juste amorcée doit être confortée. Si des dossiers ont avancé, de gros chantiers restent encore devant nous : les programmes, la maternelle, la direction d'école, la formation continue, l'amélioration des conditions d'exercice du métier, les salaires et les carrières des professeur-es (ISAE...), le réexamen du dossier des rythmes scolaires...

Concernant les réseaux d'aide aux élèves en difficulté, voilà bientôt 2 années que ce gouvernement se paye de mots et suscite des espoirs : les RASED ne peuvent plus attendre. Les écoles et les élèves non plus !

Malgré les assurances de Vincent Peillon données au collectif national concernant la création de postes et la relance de la formation, vous ne proposez aucune mesure d'ouverture, aucun départ en formation. Il n'y a donc aucune reconnaissance des besoins, en particulier pour les écoles rurales.

A propos de la maternelle, le dispositif « moins de 3 ans » est inexistant dans le département puisque l'année dernière il n'y a eu aucune réelle création. La transformation de postes (une seule en REP+ et les autres ailleurs) ont eu pour résultat de scolariser les tout petits dans des classes à 25 et plus. Quelle poudre aux yeux. Et cette année rien de prévu pour la rentrée ni en éducation prioritaire ni dans le rural alors que la moitié des cantons du département sont en ZRR.

Par ailleurs, la spécificité des maternelles n'est pas prise en compte, elle est la dernière roue du carrosse dans cette carte scolaire au vu des fermetures proposées

(La Ferté Macé, Messei, Flers, Argentan). Les fermetures envisagées entraînent des moyennes par classe, pour lesquelles des ouvertures dans des écoles primaires sont prévues. Enfin, la scolarisation des « moins de 3 ans », hors dispositif spécifique, doit être reconnue.

Nous ne pouvons que constater votre manque d'ambition pour l'école maternelle en contradiction avec les annonces du ministère.

Le premier bilan du dispositif PDMQC réalisé par le SNUipp-FSU montre que les équipes sont enthousiastes même si le dispositif demande du temps et du travail supplémentaire. Il faut le généraliser pour qu'il devienne un vrai levier de réussite. Par contre, nous nous étonnons de la création d'1/2 poste PDMQC seulement par école en REP+ alors que dans le référentiel il est question d'un poste par école. Encore une fois dans le département, la mise en œuvre ne sera pas à la hauteur des annonces ministérielles. Nous ne pouvons imaginer que vous lésiniez à ce point alors que vous avez gardé 8,25 postes en réserve, voire 15 postes ?

Enfin, il y a actuellement un déficit criant en termes de moyens de remplacement, la situation n'ayant jamais été aussi catastrophique dans le département. Nous déplorons que vous n'ayez pas accédé à notre demande de recrutements sur liste complémentaire et qu'il n'y ait pas de création de postes !

Transformer l'école est plus que jamais d'actualité. Pour ce faire, il faudra bien y consacrer les moyens nécessaires et s'appuyer sur le professionnalisme et l'engagement de celles et ceux qui font l'école au quotidien. Aujourd'hui, les enseignant-es du primaire sont en attente de confiance. C'est avec elles/eux que notre école doit avancer pour faire réussir tous les élèves.